



Taxes sur le tabac : 20% et 25% d'augmentation

Rubrique : actualités - Date : samedi 26 octobre 2002

La majorité des quotidiens indiquent que les députés veulent renforcer la taxation du tabac. Le Monde explique que « les députés veulent pousser le gouvernement à aller plus loin dans la hausse programmée des taxes sur le tabac, dont l'un des objectifs est de dégager 1 milliard d'euros de recettes, qui iraient alimenter les comptes de la Sécurité sociale ». La Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, qui a adopté deux amendements, va dans ce sens. Le premier amendement « propose une augmentation de 20% des minima de perception (taxes) sur les cigarettes, contre une hausse de 17,7% prévue par le projet de loi ». Le second « entend porter à 25% l'augmentation du minimum de perception pour le seul tabac à rouler ». France Soir précise que ces deux amendements votés par la Commission, seront examinés mardi prochain par l'ensemble des députés. D'autre part, le quotidien souligne que « outre le tabac, les bières fortes, qui affichent plus de 8°, sont dans le collimateur des députés ». Selon Yves Bur, député UMP à l'initiative des amendements sur le tabac, « il faut tuer la consommation de ces bières à souler, qui est responsable de troubles à l'ordre public et qui représente 1% du marché des bières ». Un amendement prévoit une augmentation de 200%. La hausse du prix d'une canette d'un demi-litre ferait alors que le prix s'élèverait à 3,90 euros.